

Contrat d'Avenir (2 contrats identiques, ou pas ?)

Par Ezreal, le 31/03/2014 à 11:11

Bonjour, je viens à vous car je suis en entreprise depuis 1 ans en contrat d'emploie d'avenir.

Je ne sais pas si oui ou non, mon contrat est bien respecté.

Je m'explique:

Nous sommes 2 en contrats d'avenir dans mon entreprise (je précise que nous avons le même contrat). Nous sommes employés en tant que "graphiste" en quelques sortent (notre travail est de faire des livres numériques sut un logiciel développé en interne.)

Le problème est le suivant, je fais mes heures et mon travail (avec difficulté parfois) et mon collègue ayant le même contrat n'a pas l'air de se soucier réellement de son travail, il est couvé par mon patron qui ne lui fais aucune remarque a propos de son dénie totale a travaillé.

Mon collègue dessine des personnages de manga (pour son plaisir personnel pendant que je travail et que je prends des remarques désobligeantes de la part de mes supérieurs.)

Ma question est la suivante :

Puis-je me retourner vers mon employeur dans cette situation?

Ai-je mon mot à dire?

D'une autre part je ne vois pas de suivis particulier de la part de la mission locale de la Paillade (MONTPELLIER34)en un an de contrat, ni de proposition de formation part mon employeur. Mon contrat aura un an demain.

Par **P.M.**, le **31/03/2014** à **13:06**

Bonjour,

Vous ne pouvez défendre que vos propres droits mais pas par rapport à votre collègue...